

Hem, le

17 MARS 2020

Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

Mesdames et Messieurs les Membres
Du CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Installation du Conseil Municipal

Madame, Monsieur, et Cher(e) Collègue,

En vertu des articles L. 2121-7 et L. 2121.10 à L. 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous invite à participer à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu dans la salle du Conseil Municipal au sein de l'hôtel de ville, le :

Samedi 21 mars 2020 à 10 heures 30 à huis clos.

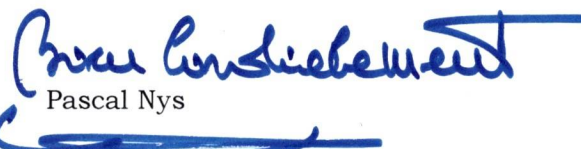
Ordre du jour :

Installation des conseillers municipaux

1. Election du Maire ;
2. Détermination du nombre d'adjoints ;
3. Election des Adjoints ;
4. Pouvoirs délégués au Maire ;
5. Indemnités de fonction des élus locaux ;
6. Application de la DSU dans le cadre des indemnités de fonction des élus locaux ;
7. Frais de mission des élus ;
8. Indemnités des membres du cabinet ;
9. Indemnités des membres du cabinet ;
10. Syndicat intercommunal du Val de Marque – Renouvellement des délégués ;

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agrèer, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, l'expression de ma considération distinguée.


Pascal Nys

Maire de Hem

